



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service d'information du Gouvernement

*Allons
Voter!*

MARS 2024

CHARTRE GRAPHIQUE ALLONS VOTER !

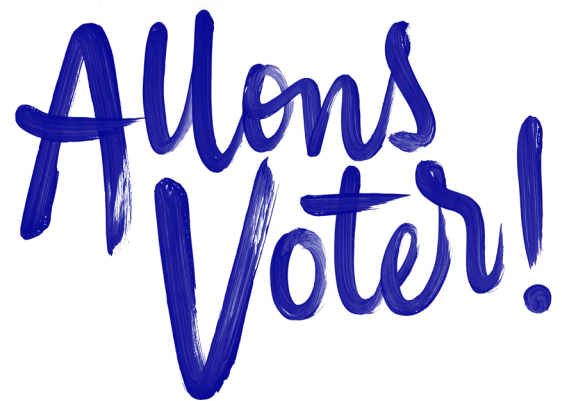
#Europeennes2024

Ce document a pour vocation de présenter les fondamentaux et les principes d'application du marqueur "Allons voter !" mis en place dans le cadre du dispositif de communication dédié à l'incitation au vote.

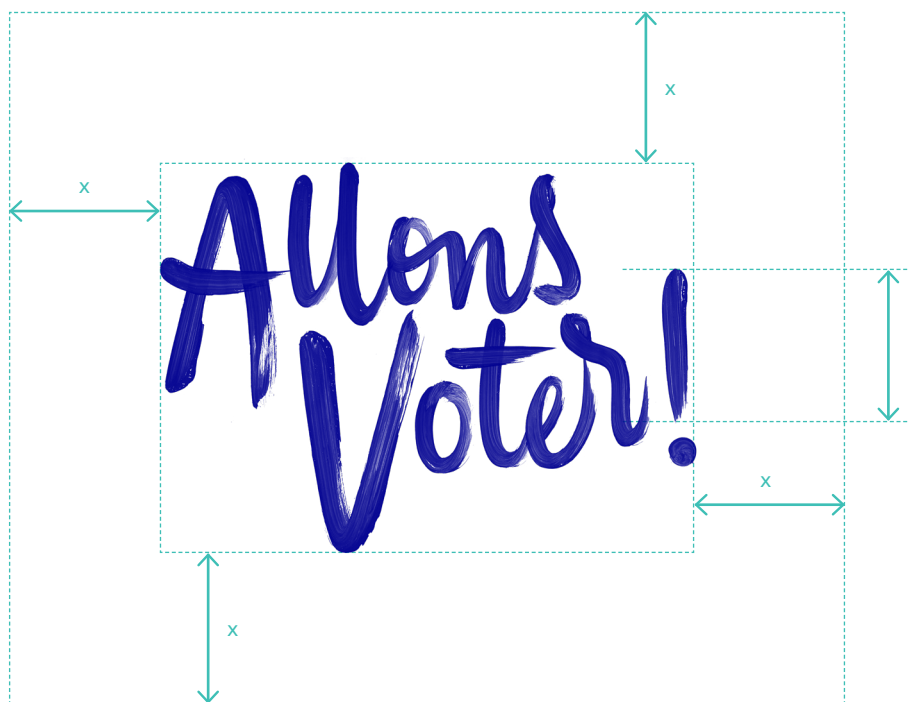
SOMMAIRE

I PRINCIPES GÉNÉRAUX	4	II DISPOSITIONS ÉTAT	10	III DISPOSITIONS PARTENAIRES	30
LE LOGO		LES RÈGLES DE MISE EN PAGE		LE PLACEMENT EN BANDEAU	
1 Composition	4	1 Le format portrait	10	1 Principe d'endossement	30
2 Zone de protection	5	2 Le format paysage	11	2 Positionnement du logotype	31
3 Les deux versions du logo	6	LES SUPPORTS NUMÉRIQUES		3 Sur les supports print	32
4 La taille minimale et les interdits	7	3 Couvertures réseaux sociaux	12	4 Sur les supports digitaux	33
LES COULEURS		4 Réseaux sociaux format 1/1 (carré)	13		
5 Codes colorimétriques	8	5 Réseaux sociaux format 9/16 (portrait)	14		
		6 Réseaux sociaux format 16/9 (paysage)	15		
		7 Les vidéos (3 formats)	16		
		8 Vidéos et Réseaux sociaux - les éléments animés	17		
		LA PAPETERIE DIGITALE			
		9 La signature email	18		
		LA PAPETERIE PRINT			
		10 L'enveloppe	19		
		11 L'en-tête de courrier	20		
		LA SIGNALÉTIQUE			
		12 Le fond de scène	21		
		13 Kakémono	22		
		LES EXEMPLES			
		14 La campagne	23		
		15 Habillage vidéo	25		
		16 Prise de parole et kakémono	26		
		17 Affiches	27		
		18 Vignettes RS	28		

Quel que soit le support et quel que soit le contexte de communication, le logo Allons voter ! est unique et ne doit pas figurer plus d'une fois sur la face d'un même support. Ses déclinaisons incluses.

The image shows the logo 'Allons Voter!' written in a bold, blue, handwritten style. The text is arranged in two lines: 'Allons' on the top line and 'Voter!' on the bottom line. The letters are thick and have a slightly irregular, brush-like texture, giving it a personal and energetic feel. The exclamation mark at the end of 'Voter!' is prominent and adds to the call-to-action nature of the logo.

Le bloc-marque vit entouré d'une zone de protection lui garantissant sa lisibilité lorsqu'il est à proximité d'autres éléments graphiques (logo, typographie, bloc image, bouton, etc...).



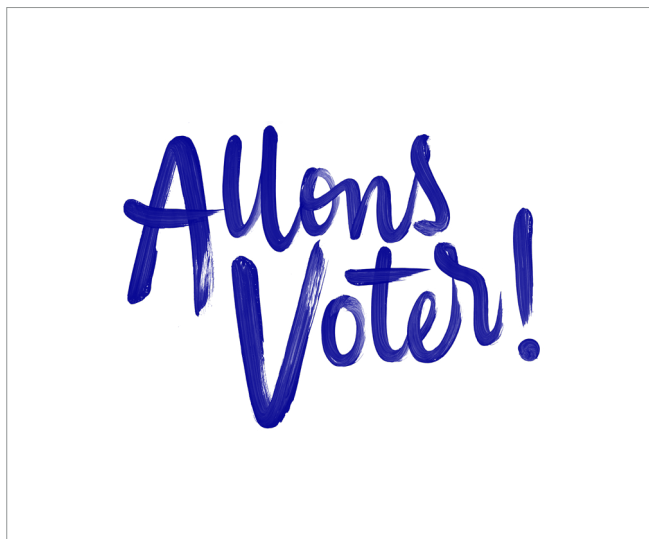
PRINCIPES GÉNÉRAUX

LE LOGO

Les deux versions du logo

Le logo vit en priorité en couleur sur fond blanc. Lorsque l'environnement n'est pas maîtrisé, il doit vivre sur fond coloré et dans la version blanche du logotype.

UTILISATION DU LOGO SUR FONDS



Sur fond blanc ou clair



Sur fond coloré ou foncé

PRINCIPES GÉNÉRAUX

LE LOGO

La taille minimale et les interdits

La taille minimale assure la lisibilité de tous les éléments du bloc-marque. Composé selon cette charte, il ne peut faire l'objet d'aucune modification tant au niveau de la composition, des proportions, de la typographie, des couleurs ou de la traduction.

Ces interdictions s'appliquent aux deux versions du logo.

TAILLE MINIMALE D'UTILISATION



10mm
80 pixels

LES INTERDICTIONS

Changement de couleurs de la typographie et des éléments graphiques

Changement de typographie

Mauvaise proportion des éléments du logo

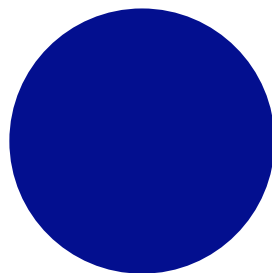


10mm
80 pixels

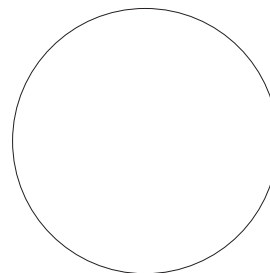
Ne pas étirer, compresser, incliner

Ne pas ajouter d'effet (ombre, relief, halo, texture etc.)

La palette de couleurs de l'identité
Allons voter ! se compose de deux couleurs
directes issues de la charte de l'État.



BLEU FRANCE
#000091
R 0 / G 0 / B 145
C 100 / M 90 / J 20 / N 7
PMS 072 C



BLANC
#ffffff
R 255 / G 255 / B 255
C 0 / M 0 / J 0 / N 0

SOMMAIRE

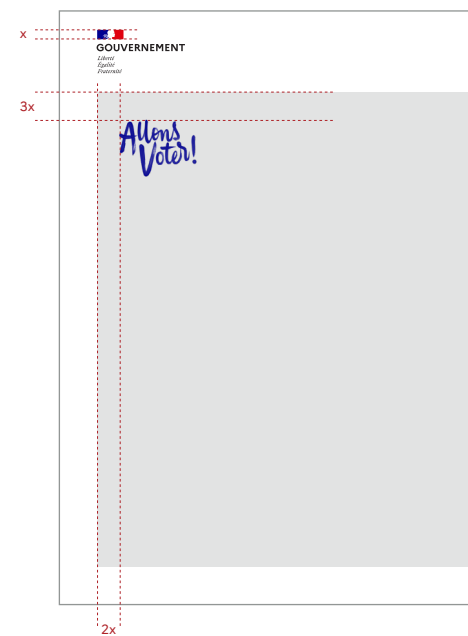
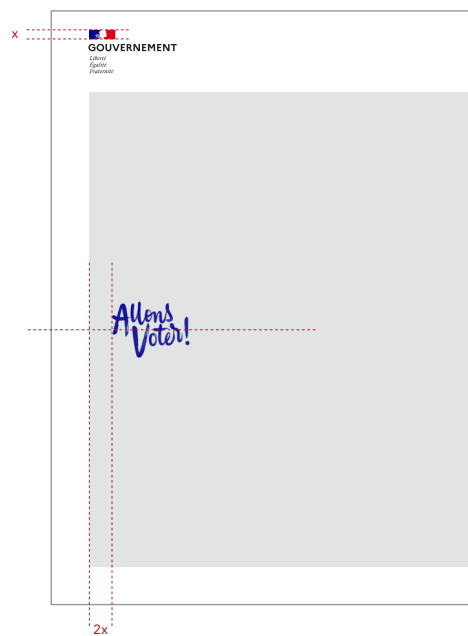
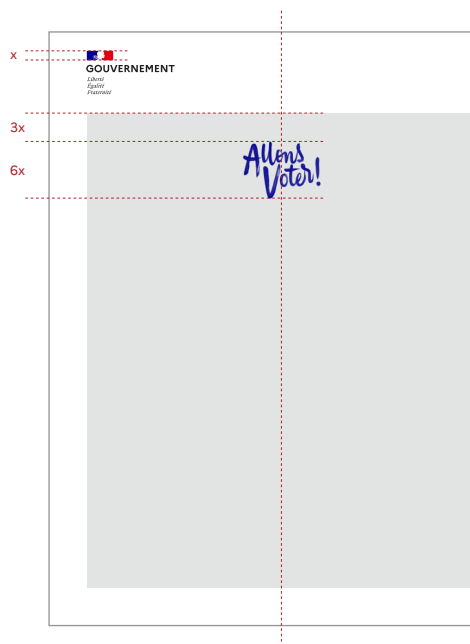
I PRINCIPES GÉNÉRAUX	4	II DISPOSITIONS ÉTAT	10	III DISPOSITIONS PARTENAIRES	30
LE LOGO		LES RÈGLES DE MISE EN PAGE		LE PLACEMENT EN BANDEAU	
1 Composition	4	1 Le format portrait	10	1 Principe d'endossement	30
2 Zone de protection	5	2 Le format paysage	11	2 Positionnement du logotype	31
3 Les deux versions du logo	6	LES SUPPORTS NUMÉRIQUES		3 Sur les supports print	32
4 La taille minimale et les interdits	7	3 Couvertures réseaux sociaux	12	4 Sur les supports digitaux	33
LES COULEURS		4 Réseaux sociaux format 1/1 (carré)	13		
5 Codes colorimétriques	8	5 Réseaux sociaux format 9/16 (portrait)	14		
		6 Réseaux sociaux format 16/9 (paysage)	15		
		7 Les vidéos (3 formats)	16		
		8 Vidéos et Réseaux sociaux - les éléments animés	17		
		LA PAPETERIE DIGITALE			
		9 La signature email	18		
		LA PAPETERIE PRINT			
		10 L'enveloppe	19		
		11 L'en-tête de courrier	20		
		LA SIGNALÉTIQUE			
		12 Le fond de scène	21		
		13 Kakémono	22		
		LES EXEMPLES			
		14 La campagne	23		
		15 Habillage vidéo	25		
		16 Prise de parole et kakémono	26		
		17 Affiches	27		
		18 Vignettes RS	28		

DISPOSITIONS ÉTAT

LES RÈGLES DE MISE EN PAGE

Le format portrait

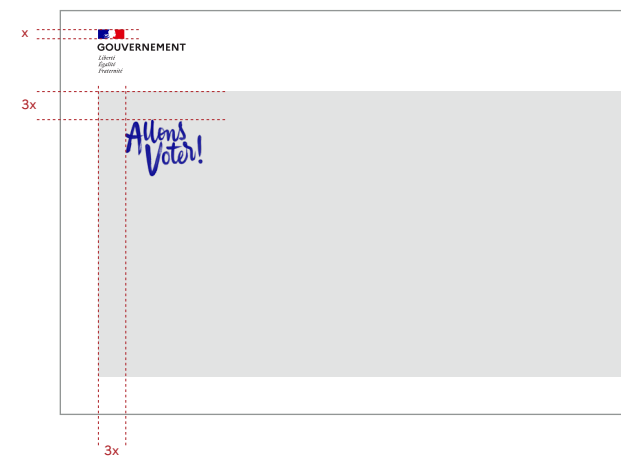
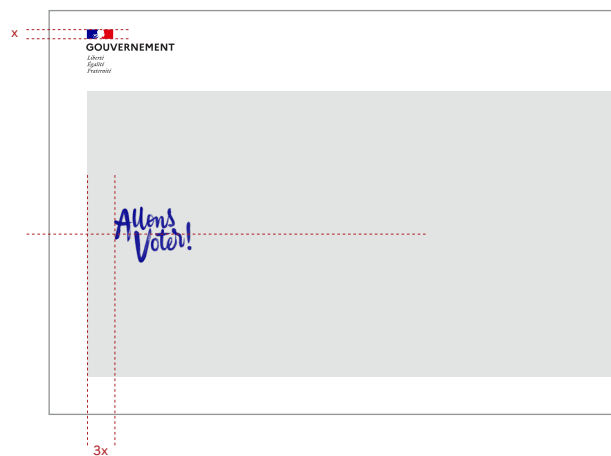
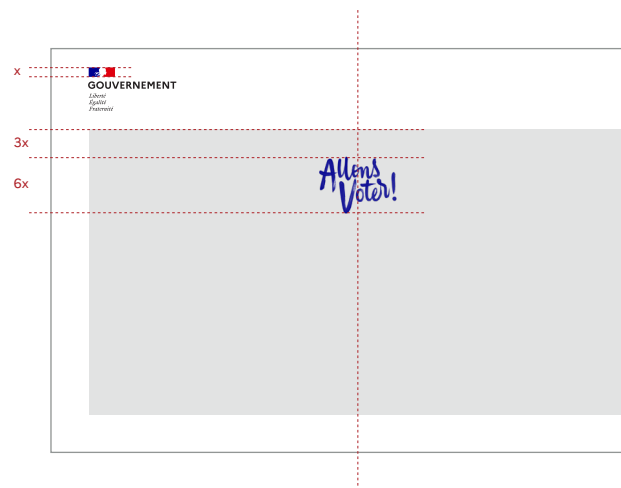
Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en haut à gauche dans la Marie-louise.



DISPOSITIONS ÉTAT

LES RÈGLES DE MISE EN PAGE
Le format paysage

Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en haut à gauche dans la Marie-louise.



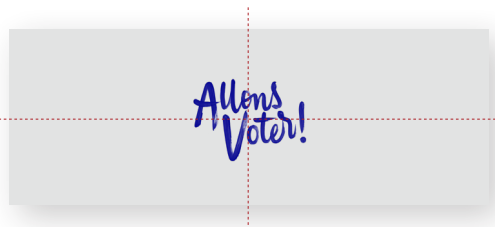
DISPOSITIONS ÉTAT

Le positionnement du bloc-marque se décline sur les bannières réseaux sociaux.

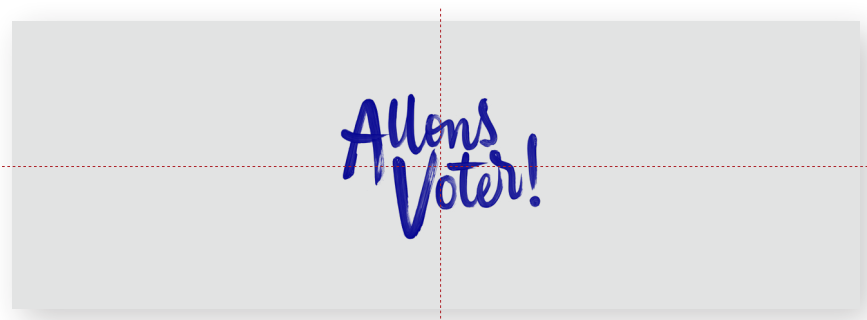
LES SUPPORTS NUMÉRIQUES Couvertures réseaux sociaux

Le logotype est toujours centré dans la hauteur et la largeur du visuel de fond.

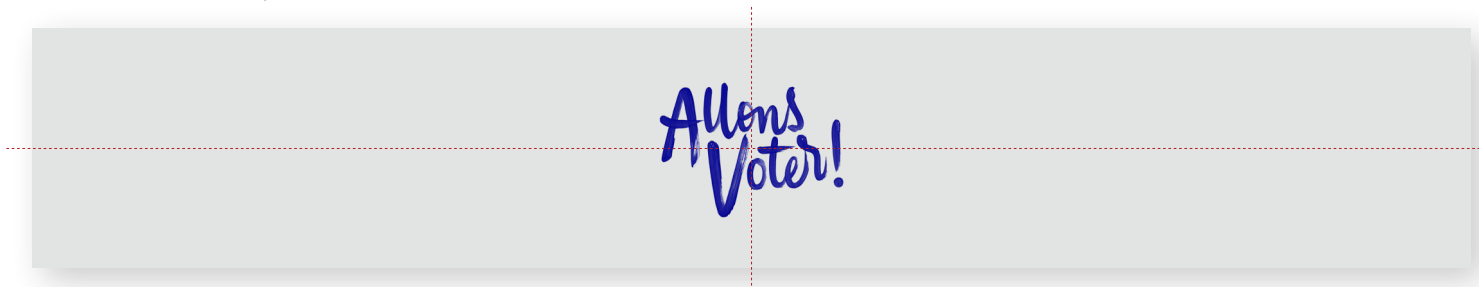
FACEBOOK - 851x315px



TWITTER/X - 1500x500px



YOUTUBE - 2560x424px



DISPOSITIONS ÉTAT

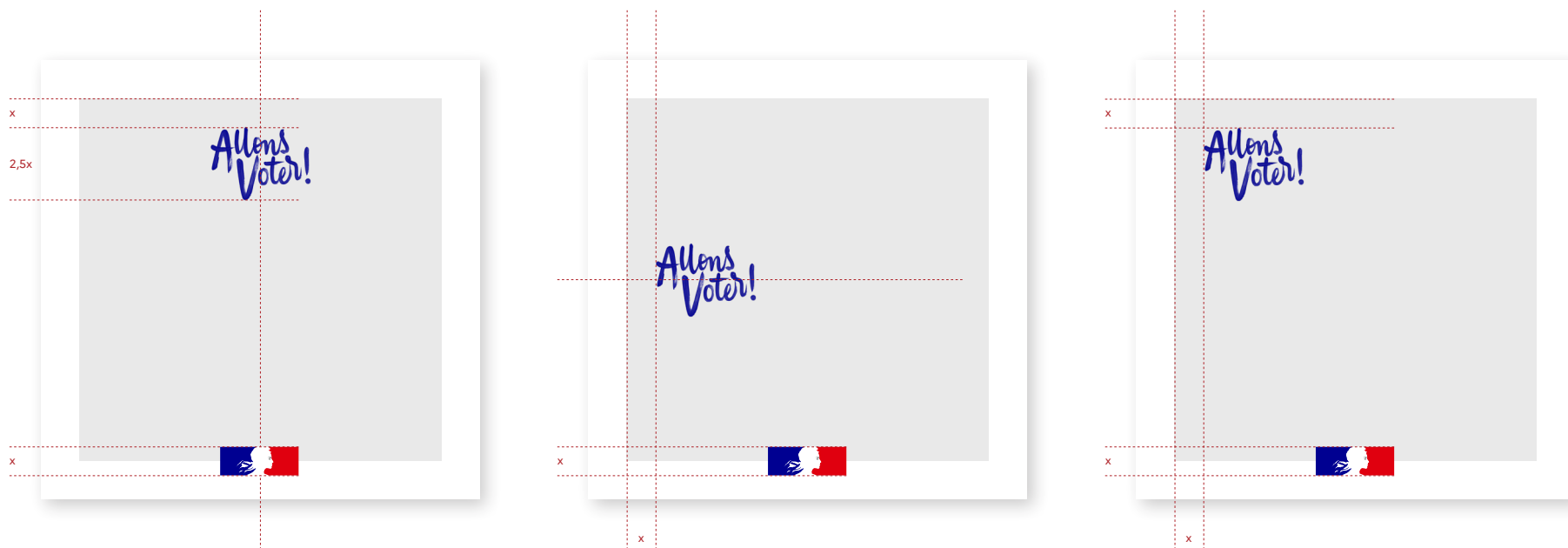
LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

**Réseaux sociaux
format 1/1 (carré)**

Le positionnement du bloc-marque se décline sur les vignettes réseaux sociaux.

Format : 1080x1080px

Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en bas au centre du visuel.



DISPOSITIONS ÉTAT

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

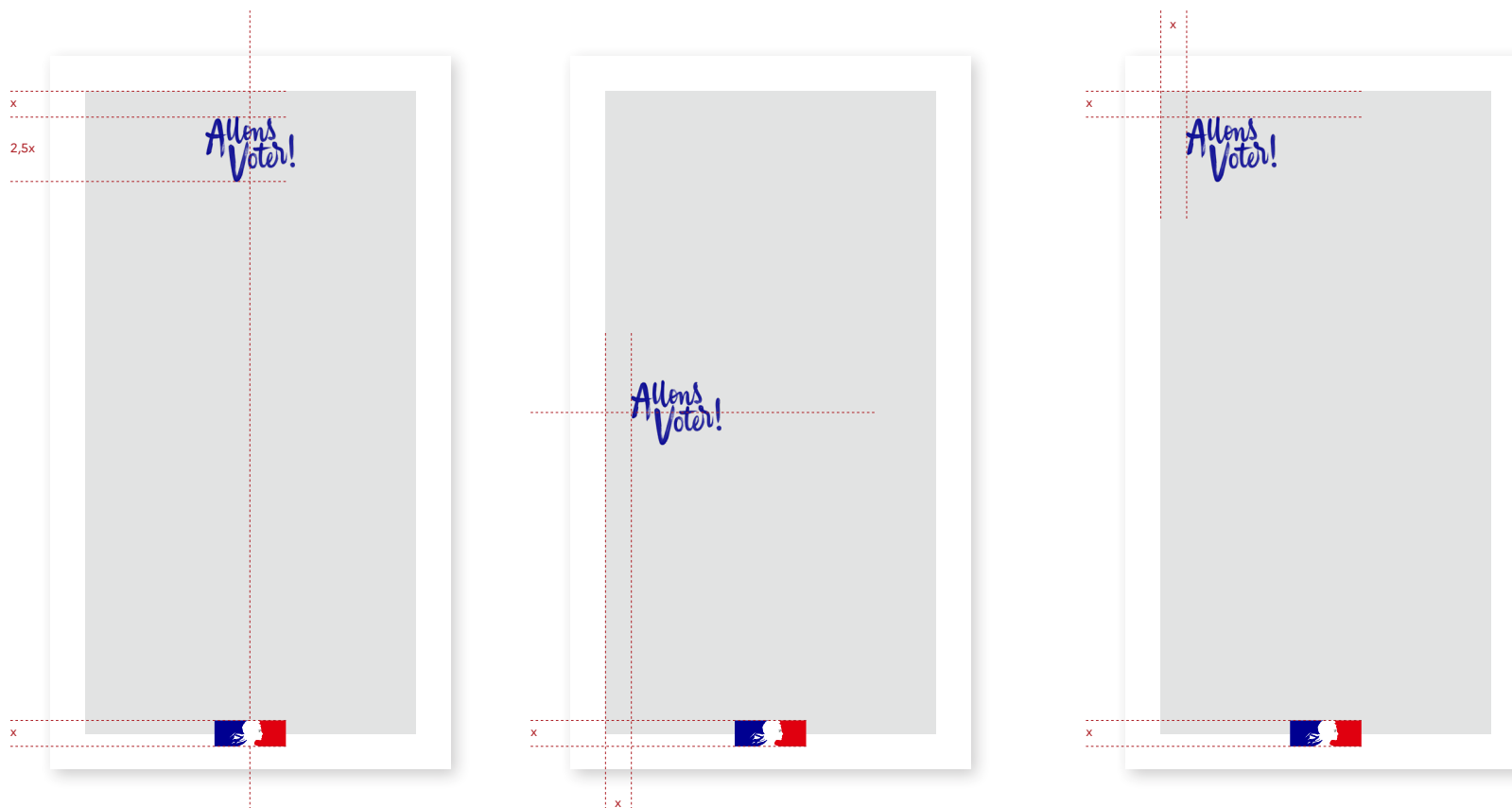
Réseaux sociaux

format 9/16 (portrait)

Le positionnement du bloc-marque se décline sur les vignettes réseaux sociaux.

Format : 1080x1920px

Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en bas au centre du visuel.



DISPOSITIONS ÉTAT

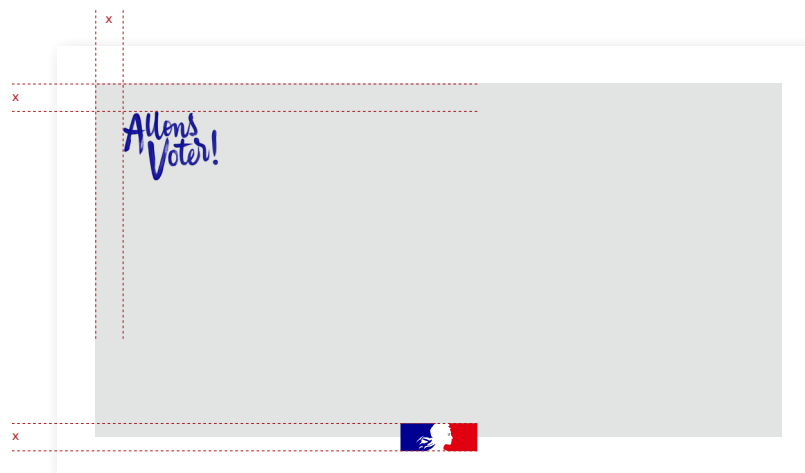
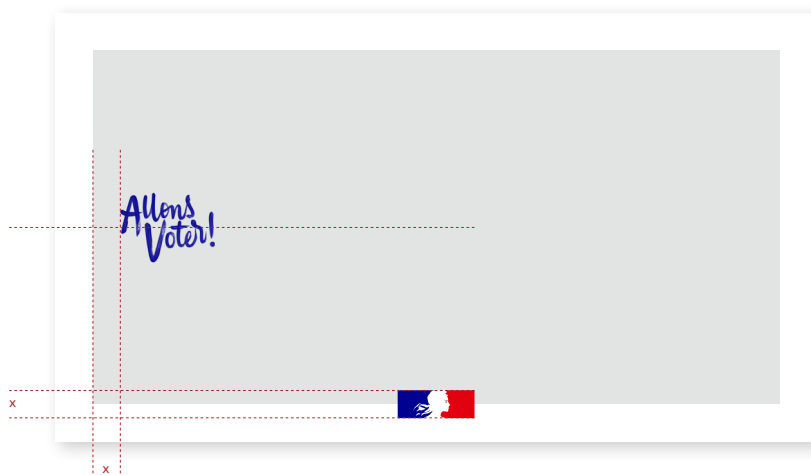
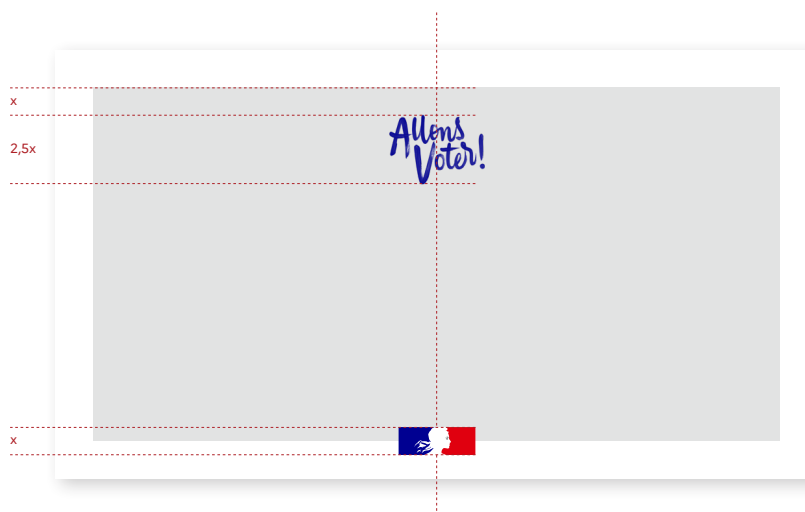
LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

Réseaux sociaux
format 16/9 (paysage)

Le positionnement du bloc-marque se décline sur les vignettes réseaux sociaux.

Format : 1920x1080px

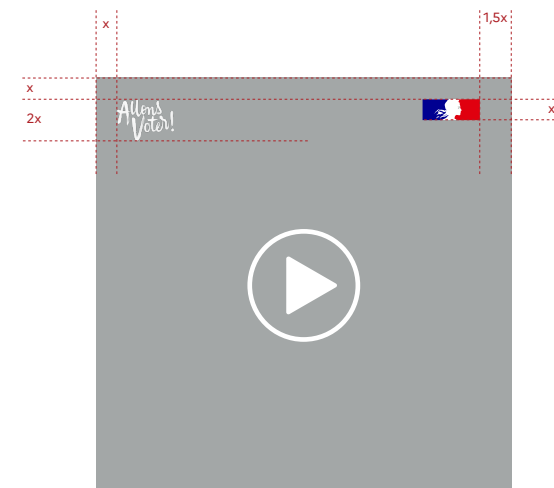
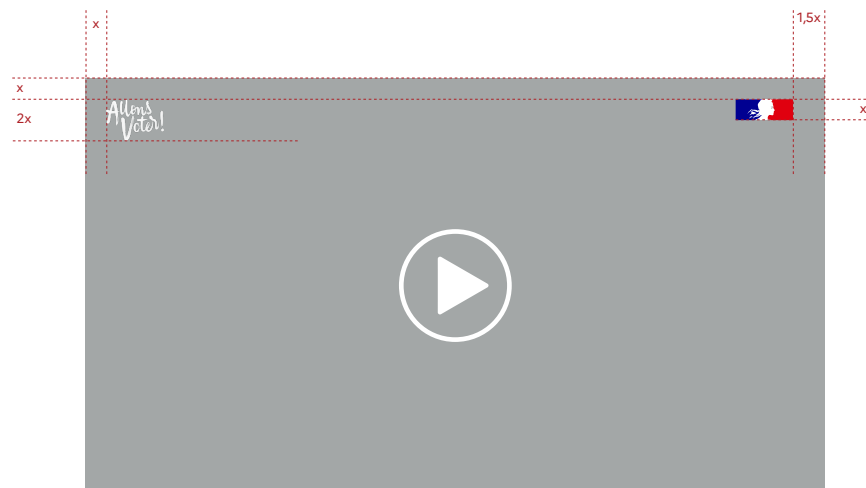
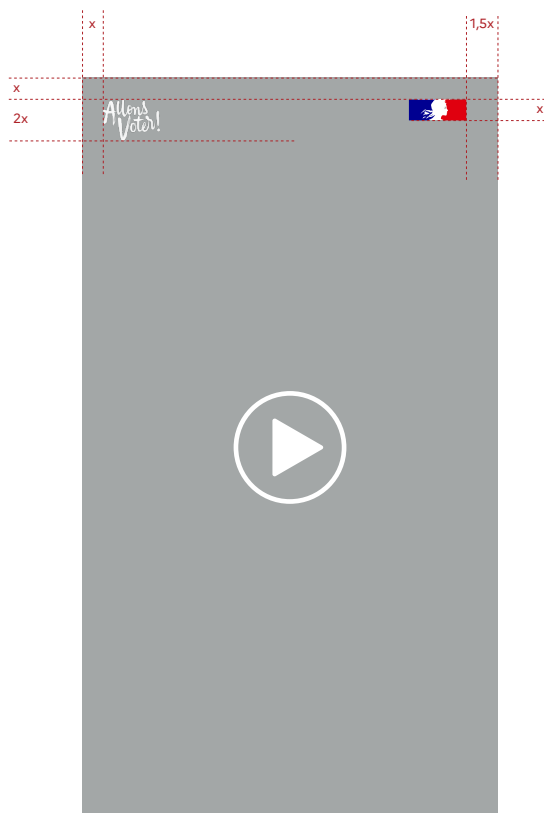
Trois placements du logotype sont autorisés et se réalisent en fonction des proportions de la Marianne placée en bas au centre du visuel.



DISPOSITIONS ÉTATLES SUPPORTS NUMÉRIQUES
Les vidéos (3 formats)

La présence du logo situé dans le coin haut gauche est primordial sur toutes les vidéos diffusées.

Le haut du logo est systématiquement aligné avec le haut de la Marianne.
La hauteur du logo est égale à deux fois l'épaisseur de la Marianne.



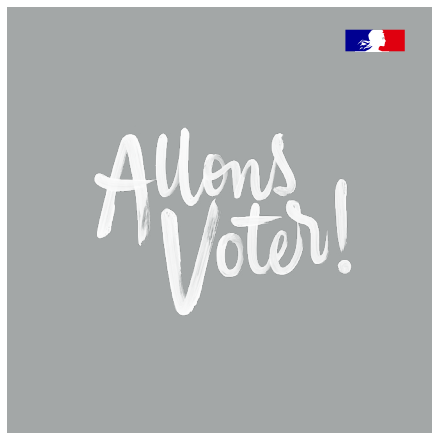
DISPOSITIONS ÉTAT

Plusieurs principes d'animation sont mis en place pour l'ensemble des supports vidéos.

LES SUPPORTS NUMÉRIQUES

Vidéos et Réseaux sociaux -
Les éléments animés

Un principe d'animation du logo Allons voter ! peut débiter les vidéos puis venir ensuite se placer sur la partie haute à gauche (son emplacement fixe pour le reste de la vidéo).



Lors de témoignages de professionnels du secteur par exemple, l'habillage graphique des vidéos peut être complété par des icônes ou pictogrammes faisant référence à l'univers des élections.



La mise en exergue d'un élément du discours dans les sous-titres peut être souligné par un encadré Bleu France sans changer la graisse de la typographie.



DISPOSITIONS ÉTAT

LA PAPETERIE DIGITALE
La signature email

Les agents de la fonction publique française peuvent faire figurer le bloc-marque Allons voter ! sur fond blanc dans leur signature de mail à droite de l'intitulé officiel.

Lorem ipsum expla inverspe et et quis velit qui dollam, si odi inum re quis dolupta serum escilit
 vid que eos id quis sitam, odi to vitiassitis ma qui blam, sum, cullupt assero dolorep erovitam, solorer
 chictur epuditatum aut iusdam es de aspe destis volupta tect
 deliquodi tet fuga. Itae que sinihitat harum suntur as et, quiditiam la volor simus ressur et perum
 consequi odigenis a dignima.

Très cordialement,

PRÉNOM NOM

Poste/fonction sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)


Bureau/département sur une ou plusieurs lignes (2 maximum)

00, Nom de la Rue, 00000 VILLE Cedex 00
Tél : 00 00 00 00 00

www.intituleofficiel.gouv.fr

20px 30px

10px



INTITULÉ OFFICIEL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Allons Voter!

30px

Arial Bold 9 pt

Arial Regular 8 pt

Arial Bold 8 pt

Le placement du bloc-marque est pensé en fonction des proportions de la Marianne. Il doit être placé en bas à gauche.

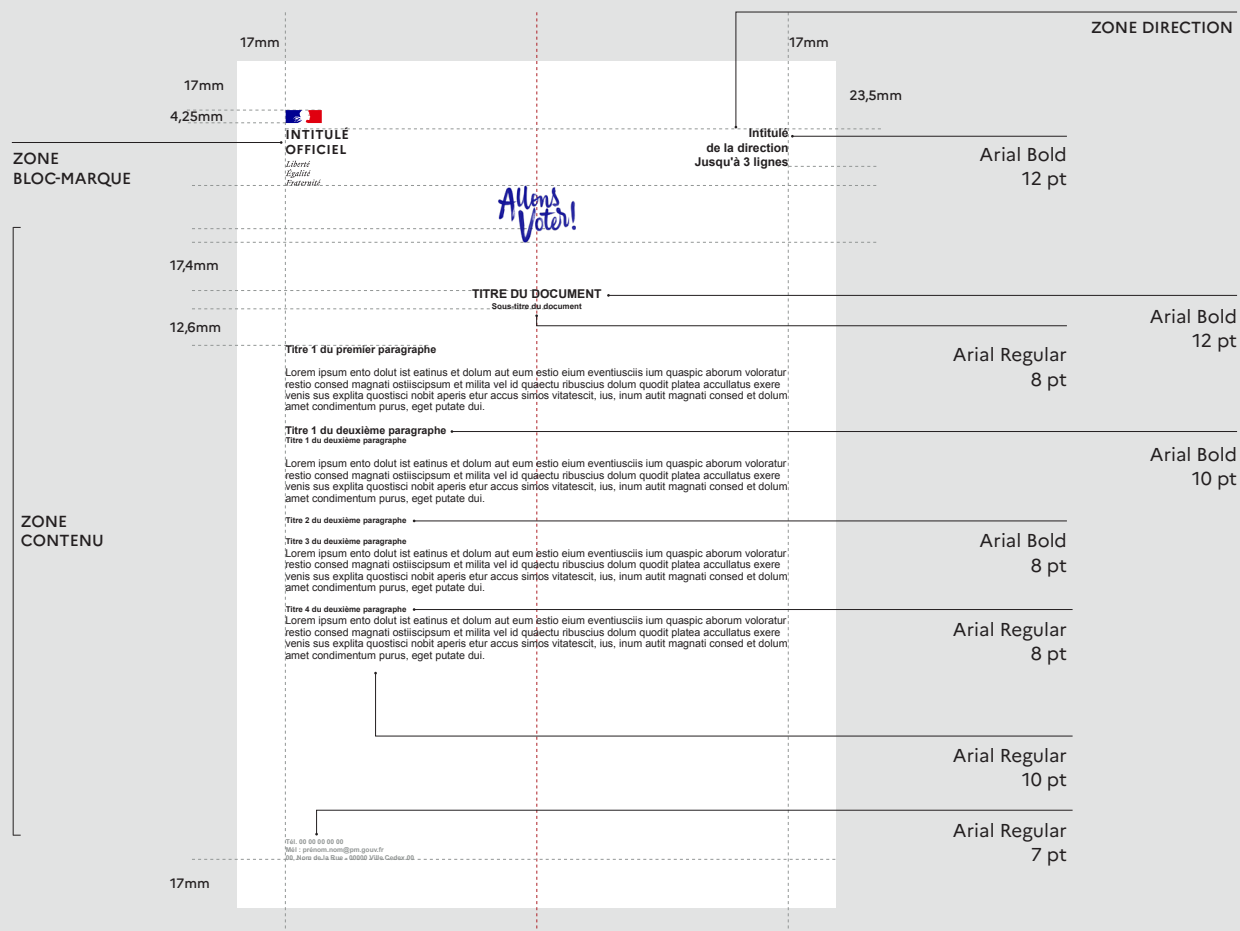
Format : 220x110mm



DISPOSITIONS ÉTAT

LA PAPETERIE PRINT
L'en-tête de courrier

Le logo Allons voter ! est placé au centre, sur l'axe vertical du courrier.
Sa hauteur est déterminé par la hauteur du bloc texte rattaché au bloc-marque.



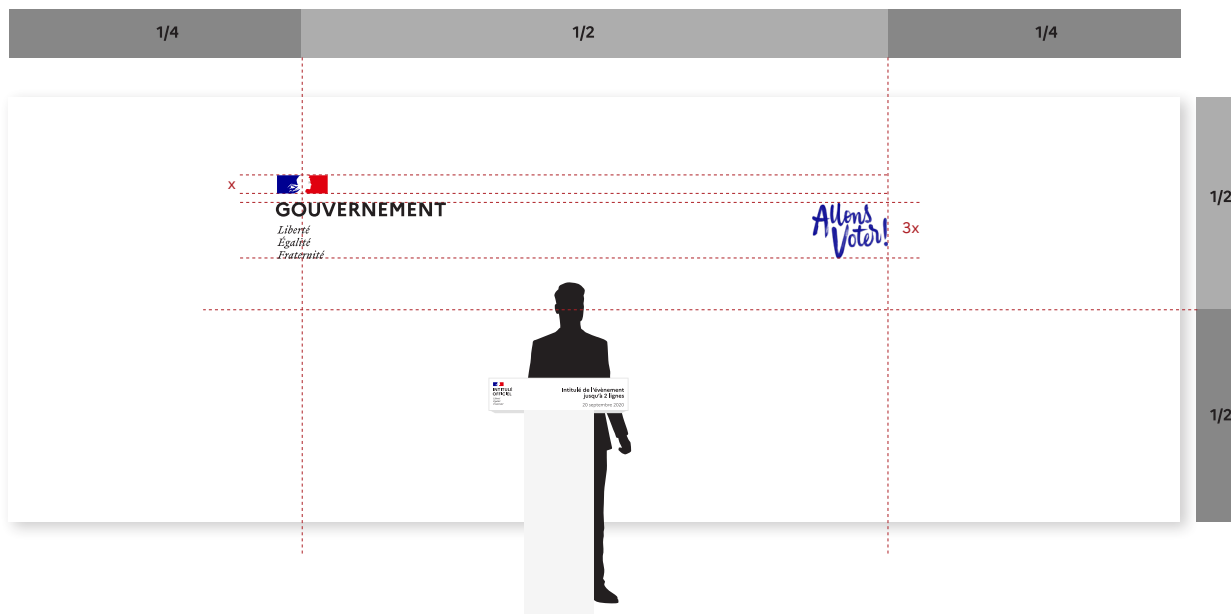
DISPOSITIONS ÉTAT

Le logo Allons voter ! est placé dans la zone d'expression dédiée.

LA SIGNALÉTIQUE
Le fond de scène

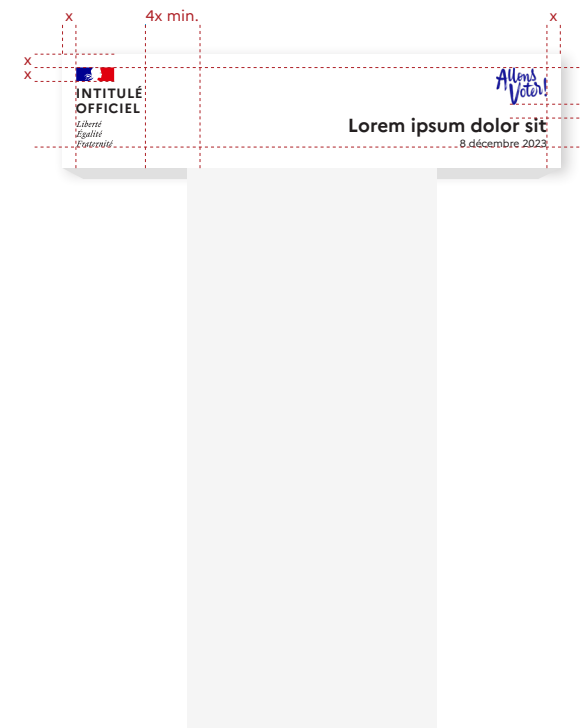
FOND DE SCÈNE

Utilisation du bloc-marque accompagné de l'intitulé de l'événement.

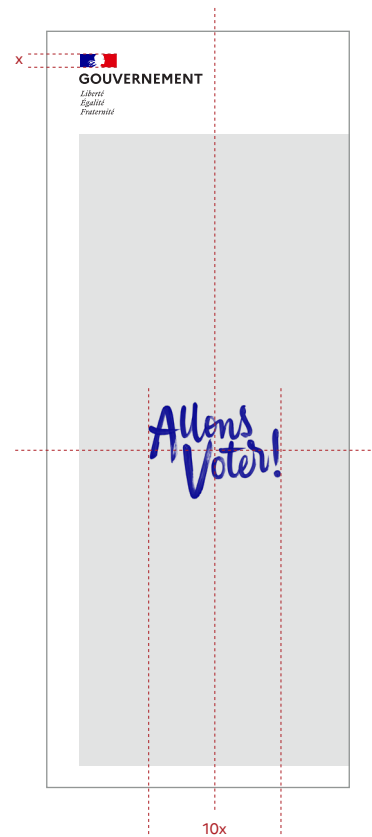


PUPITRE

Utilisation du bloc-marque accompagné d'une zone d'expression.



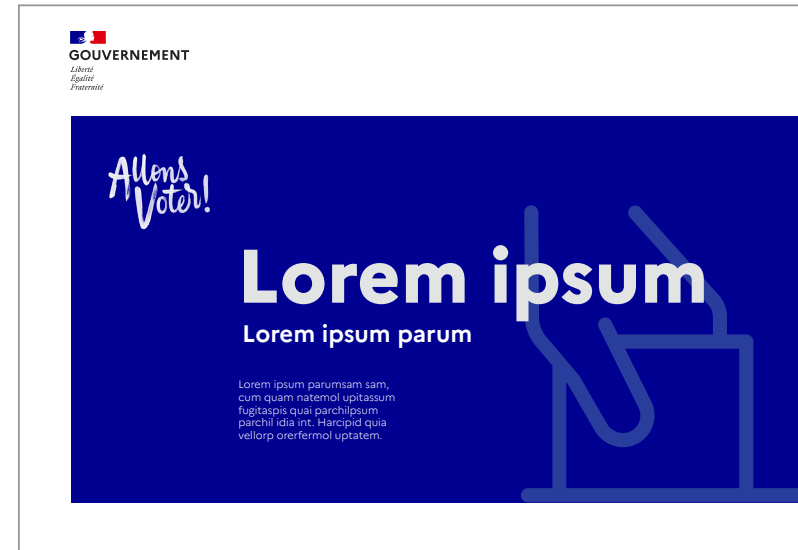
Le kakémono est cerné par le bloc-marque
Gouvernement et sa Marie-louise.



DISPOSITIONS ÉTAT

LES EXEMPLES La campagne

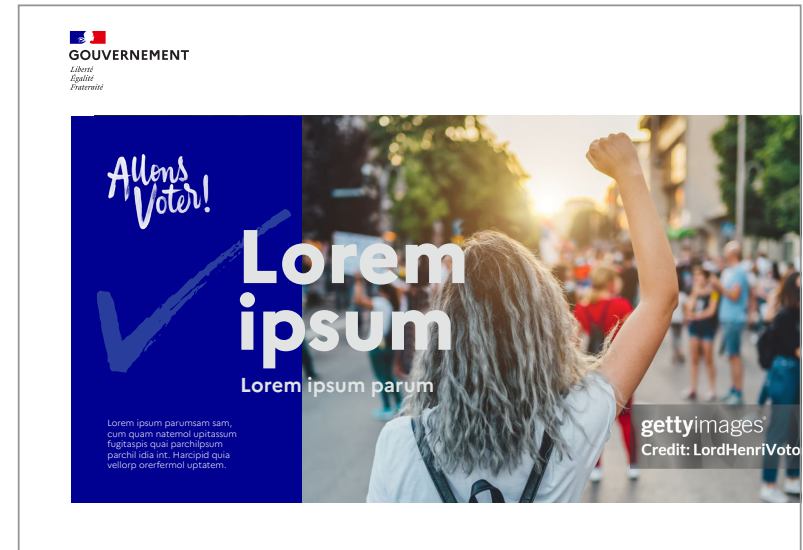
Exemple de campagne et ses déclinaisons



DISPOSITIONS ÉTAT

LES EXEMPLES La campagne

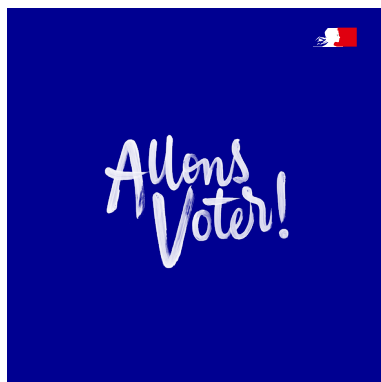
Exemple de campagne et ses déclinaisons



DISPOSITIONS ÉTAT

LES EXEMPLES

Habillage vidéo



Le taille du logo diminue puis vient se placer sur la partie haute à gauche (son emplacement fixe pour le reste de la vidéo).



DISPOSITIONS ÉTAT

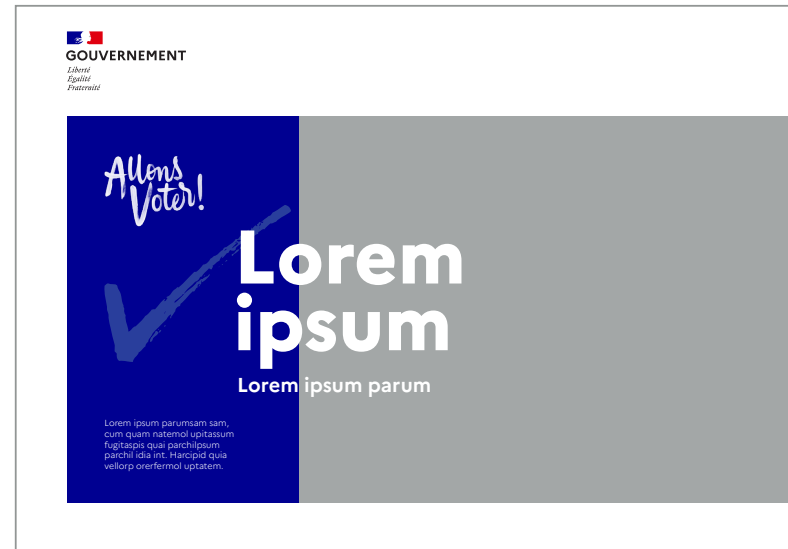
LES EXEMPLES

Prise de parole et kakémono

MISE EN SITUATION DE PUPITRE

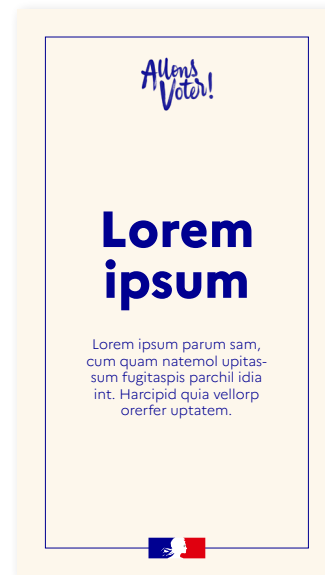


LES EXEMPLES
Affiches



DISPOSITIONS ÉTAT

LES EXEMPLES Vignettes RS



I PRINCIPES GÉNÉRAUX	4	II DISPOSITIONS ÉTAT	10	III DISPOSITIONS PARTENAIRES	30
LE LOGO		LES RÈGLES DE MISE EN PAGE		LE PLACEMENT EN BANDEAU	
1 Composition	4	1 Le format portrait	10	1 Principe d'endossement	30
2 Zone de protection	5	2 Le format paysage	11	2 Positionnement du logotype	31
3 Les deux versions du logo	6	LES SUPPORTS NUMÉRIQUES		3 Sur les supports print	32
4 La taille minimale et les interdits	7	3 Couvertures réseaux sociaux	12	4 Sur les supports digitaux	33
LES COULEURS		4 Réseaux sociaux format 1/1 (carré)	13		
5 Codes colorimétriques	8	5 Réseaux sociaux format 9/16 (portrait)	14		
		6 Réseaux sociaux format 16/9 (paysage)	15		
		7 Les vidéos (3 formats)	16		
		8 Vidéos et Réseaux sociaux - les éléments animés	17		
		LA PAPETERIE DIGITALE			
		9 La signature email	18		
		LA PAPETERIE PRINT			
		10 L'enveloppe	19		
		11 L'en-tête de courrier	20		
		LA SIGNALÉTIQUE			
		12 Le fond de scène	21		
		13 Kakémono	22		
		LES EXEMPLES			
		14 La campagne	23		
		15 Habillage vidéo	25		
		16 Prise de parole et kakémono	26		
		17 Affiches	27		
		18 Vignettes RS	28		

**DISPOSITIONS
PARTENAIRES**

LE PLACEMENT EN BANDEAU

Principe d'endossement

En environnement non maîtrisé, sur des petits formats, le principe d'endossement du bloc-marque continue de s'appliquer, dans la zone réservée à l'affichage des financements et partenaires.

Le logotype Allons voter ! est apposé aux côtés du bloc-marque en placement en bandeau.

SÉPARATEUR VERTICAL

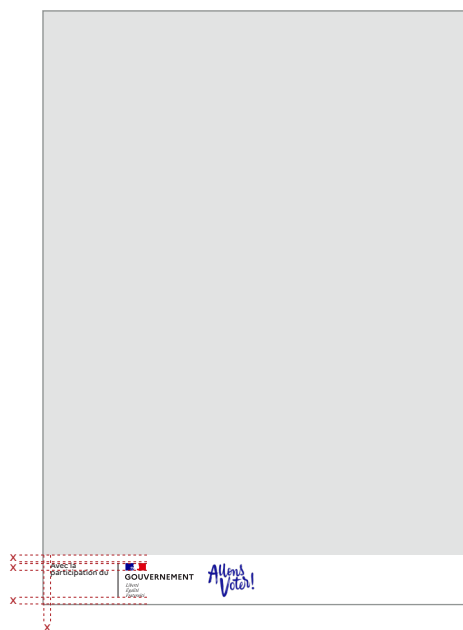


DISPOSITIONS PARTENAIRES

LE PLACEMENT EN BANDEAU Positionnement du logotype

En placement en bandeau, le logotype
Allons voter ! est positionné dans
le bandeau inférieur avec le bloc-marque.

Exemples en formats portrait et paysage.



DISPOSITIONS PARTENAIRES

LE PLACEMENT EN BANDEAU Sur les supports prints

En placement en bandeau, le logotype
Allons voter ! est positionné dans
le bandeau inférieur avec le bloc-marque.

Exemples sur les affiches, flyers et
en situation sur une publicité print.

AFFICHES ET FLYERS



EXEMPLE DE PUBLICITÉ PRINT



III — 4

DISPOSITIONS PARTENAIRES

LE PLACEMENT EN BANDEAU Sur les supports digitaux

En placement en bandeau, le logotype Allons voter ! est positionné dans le bandeau inférieur avec le bloc-marque.

Exemples sur les trois formats de visuels réseaux sociaux.

VISUELS RÉSEAUX SOCIAUX

